



# ASSURANCE MALADIE PAS DE TEMPS MORTS POUR DEFENDRE NOS DROITS !

*Le Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale poursuit les attaques en règle.*

## **En Macronie, marche arrière sur les effectifs :**

Dans le cadre de la gestion de nos organismes, la maîtrise des dépenses de fonctionnement passe par :

- La réduction importante des effectifs dans l'Assurance Maladie : en 14 ans, 18 288 postes ont été perdus soit 18% de l'effectif. Les suppressions s'accroissent avec 8 000 postes supplémentaires à rendre dans l'actuelle COG. En 2023, un poste sur 4 aura été supprimé dans le réseau Maladie.
- La poursuite de la maîtrise des autres dépenses de fonctionnement hors informatique : les espaces libérés dans les organismes, par les suppressions de postes, pourront être mis à disposition d'autres organismes jusqu'à servir la fusion interbranche.

## **En Macronie, marche arrière sur les conditions et le sens de notre travail :**

Dans cette logique, la branche maladie :

- Finalise le déploiement du projet TRAM (Travail en Réseau de l'Assurance Maladie)
- Mutualise régionalement les expertises immobilières et d'achat, les fonctions de pilotage, de ressources humaines, d'analyses juridiques et informatiques.
- Recherche la mutualisation des moyens entre DRSM et CPAM.
- Renforce le dispositif PHARE en augmentant ses effectifs avec les salariés du RSI, qui arrivent déjà avec leur propre charge de travail.
- Expérimente la régionalisation de l'expertise sur le champ de la reconnaissance des maladies professionnelles.

Dans le même temps, le PLFSS 2020 facilite les fusions d'organismes entre branches. Une expérimentation est prévue dans les Alpes Maritime entre la CPAM et la CAF.

Ces choix dégradent les conditions de travail, dénaturent le sens du travail avec des répercussions graves sur la santé des salariés et sur leur vie privée. Les salariés n'ont plus de repères et sont mis en compétition.

Ces choix, dont l'objectif est d'obtenir des gains de productivité, entraînent l'exclusion sociale, numérique et territoriale de nos assurés.

Pas étonnant que le poste informatique soit le seul à voir son budget augmenter ! L'objectif est le tout numérique.

La charge de travail est transférée sur l'assuré social qui devient gestionnaire de son dossier !

## **En Macronie, marche arrière sur les salaires :**

Dans le même temps, le travail dans les organismes se complexifie. Il demande davantage de qualifications sans aucune augmentation de salaire en contrepartie. Pour l'UCANSS, faire évoluer les emplois et les organisations de travail se traduit par une révision de la classification sans gain pour les salariés.

La politique de rigueur de l'employeur, qui s'illustre par une RMPP à 1,50% pour 2020, le projet de classification et le PLFSS 2020 ne répondent pas aux besoins du personnel. Au contraire ils vont dans le sens inverse.

Si l'ambition de multiplier les canaux de l'assurance maladie est louable, elle ne peut se faire au détriment des salariés, en réduisant les effectifs et en ne valorisant pas leur rémunération.

**Pour la CGT, la valeur de notre travail doit être reconnue par l'augmentation la valeur du point.**

**Nos qualifications doivent être reconnues par une classification permettant un réel déroulement de carrière.**

## **En Macronie, marche arrière sur la Sécurité Sociale :**

L'objectif du « tout numérique » n'est pas sans incidence car il s'agit là d'une transformation totale de l'institution. Pour nos employeurs, il faut donc réinventer intégralement toute la chaîne interne de fonctionnement : stratégie, organisation managériale, environnement.

**Pour la CGT, l'humain reste le cœur de notre institution. Il faut donc que les effectifs soient en corrélation avec la charge de travail.**

Notre sécurité sociale a été créée dans une France en ruine.

Alors que la France est l'un des pays les plus riches au monde, le gouvernement ne nous fera pas croire, qu'au XXIème siècle, il ne peut offrir des prestations à la hauteur des besoins et engager les moyens humains nécessaires pour accompagner, comme il se doit, l'assuré social.

**De l'argent il y en a. La CGT revendique un autre choix de société.**

**Faisons le choix d'une société solidaire,  
du tous ensemble et du partage des richesses.**

---

**A PARTIR DU 5 DECEMBRE 2019 : C'est le début de la reconquête de nos conditions de travail, de nos salaires, de nos RETRAITES et de NOTRE SECURITÉ SOCIALE !**

**LE 5 DECEMBRE 2019 : DANS LA SECU NOUS DISONS STOP AU PROJET DE REFORME DES RETRAITE, CAR TOUT EST LIÉ !**

